



Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 547 578,30
Siège social : Prologue-Biotech 516 Rue Pierre et Marie Curie 31670 LABEGE
RCS Toulouse B 439 489 022

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2015

SOMMAIRE

1.	Attestation du responsable du rapport financier semestriel	3
1.1	<i>Responsable du rapport financier semestriel.....</i>	3
1.2	<i>Attestation de la personne responsable</i>	3
2.	Rapport d'activité au 30 juin 2015	4
2.1	<i>Faits marquants du 1er semestre 2015</i>	4
2.2	<i>Activité et résultats de la société</i>	4
2.3	<i>Evolution et perspectives</i>	7
2.4	<i>Evènements survenus depuis la clôture du semestre.....</i>	8
2.5	<i>Facteurs de risques et transactions entre parties liées.....</i>	8
3.	Comptes semestriels résumés établis en normes IFRS pour la période de six mois clos le 30 juin 2015	10
3.1	<i>Etat de situation financière.....</i>	10
3.2	<i>Compte de résultat.....</i>	11
3.3	<i>Etat du résultat global</i>	11
3.4	<i>Variation des capitaux propres.....</i>	12
3.5	<i>Tableau des flux de trésorerie.....</i>	13
3.6	<i>Analyse détaillée de la variation du besoin de fond de roulement (BFR)</i>	13
3.7	<i>Notes aux Etats financiers semestriels.....</i>	14
4.	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle – Période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015.....	35

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

1.1 Responsable du rapport financier semestriel

Monsieur Martin Koch, Président du Directoire

1.2 Attestation de la personne responsable

(Art. 222-3 - 4° du Règlement Général de l'AMF)

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ».

Labège, le 21 septembre 2015

Monsieur Martin Koch, Président du Directoire de la société GENTICEL

2. RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2015

2.1 Faits marquants du 1er semestre 2015

Juin 2015 :

- La Société annonce que la Food and Drug Administration (FDA) a accordé l'autorisation (Investigational New Drug - IND) de réaliser un essai clinique de phase 1 pour ProCervix (GTL001) aux Etats-Unis chez des patientes affectées par HPV16 et/ou 18.
- La Société annonce des résultats positifs de preuve de concept préclinique pour GTL002, le nouveau candidat vaccin thérapeutique multivalent HPV issu de Vaxiclase, sa plateforme technologique propriétaire.

Avril 2015 :

- La Société présente les résultats prometteurs d'une nouvelle étude de pharmacologie in vivo sur son candidat-vaccin thérapeutique de phase 2, ProCervix (GTL001), au congrès annuel 2015 de l'American Association for Cancer Research (AACR).
- Nomination de Valérie Leroy au poste de directrice de la communication institutionnelle et des relations investisseurs.

Février 2015:

- Octroi d'une licence d'utilisation de la plateforme technologique Vaxiclase à Serum Institute of India pour des vaccins contre la Coqueluche. L'accord de licence, établi au stade préclinique, pourrait permettre à GENTICEL de percevoir jusqu'à 57 M USD de paiements initiaux et paiements d'étapes, ainsi que des redevances à un chiffre sur les ventes nettes.

2.2 Activité et résultats de la société

2.2.1 Activité

ProCervix (GTL001)

Genticel a franchi au premier semestre 2015 plusieurs étapes majeures dans le développement de ses produits, notamment pour Procervix (GTL001), son premier candidat vaccin thérapeutique. ProCervix s'adresse aux femmes déjà infectées par les types HPV 16 et/ou 18 avant l'apparition de lésions de haut grade ou de lésions cancéreuses. C'est un produit « first-in-class », puisque qu'il serait le premier vaccin thérapeutique répondant au besoin médical de cette population à haut risque, les vaccins HPV préventifs n'étant efficaces que pour les jeunes filles ou les jeunes femmes qui ne sont pas encore infectées.

Le développement clinique de ProCervix a représenté une partie importante de l'activité de l'entreprise durant le semestre, notamment la conduite de l'essai de phase 2 multicentrique, dont l'objet est d'évaluer en Europe l'efficacité de ProCervix en termes de clairance virale. Cet essai se poursuit de manière satisfaisante. La moitié des 236 patientes vaccinées ont aujourd'hui atteint les 12 mois de suivi post vaccination. De plus, l'engagement continu des patientes, comme celui des cliniciens, reste très élevé avec un taux de rétention des participantes dans l'essai de 98%.

Le Comité de Surveillance et de Suivi de l'essai ("Data and Safety Monitoring Board" ou "DSMB"), qui réunit le groupe d'experts indépendants qui revoit tous les six mois les données de tolérance issues de l'étude, a recommandé à deux reprises, en janvier et en juillet 2015, la poursuite de l'essai sans

changement. Les premières données issues de cet essai seront disponibles au premier semestre 2016.

Par ailleurs, Genticel continue d'accumuler des données sur l'efficacité de ProCervix et a présenté les résultats prometteurs d'une nouvelle étude de pharmacologie *in vivo* au congrès annuel 2015 de l'American Association for Cancer Research (AACR) en avril 2015. Les résultats de cette étude indiquent que ProCervix a le potentiel d'éradiquer les infections HPV 16 en cours, tout en offrant une protection contre d'éventuelles futures infections HPV 18, et vice-versa. Ces données suggèrent aussi qu'il serait possible de protéger et traiter les patients avec des vaccins contenant de multiples antigènes pour un même cancer.

Enfin, la Société a obtenu en juin 2015 l'autorisation (Investigational New Drug - IND) de réaliser un essai clinique de phase 1 pour ProCervix (GTL001) aux Etats-Unis chez des patientes affectées par HPV16 et/ou 18.

Vaccin thérapeutique multivalent HPV (GTL002)

Le deuxième candidat médicament de la société est un vaccin thérapeutique cible HPV 16 et 18 plus 4 autres types HPV parmi les géotypes HPV les plus pertinents en matière de prévention du cancer du col de l'utérus.

Le développement préclinique de ce produit s'est poursuivi au premier semestre 2015, avec une étape majeure franchie en mai 2015, la preuve de concept préclinique. En effet, les données issues des études précliniques de preuve de concept de GTL002 démontrent qu'une réponse immunitaire *in vivo* a été induite contre chacune des six protéines provenant des virus HPV présents dans le vaccin thérapeutique. De plus, l'efficacité thérapeutique *in vivo* a été mise en évidence par l'éradication de tumeur dans le modèle de référence le plus largement utilisé et reconnu.

Genticel peut maintenant initier les études de pharmacologie et de toxicologie ainsi que la production de lot clinique, éléments nécessaires à la préparation d'un IND ou d'un essai de phase 1 en Europe, qui pourrait débuter dès 2017.

Plateforme technologique Vaxiclase

Vaxiclase est la plateforme technologique propriétaire de Genticel, qui a déjà permis le développement du candidat vaccin multivalent HPV. Vaxiclase résulte de l'optimisation de la structure de l'adénylcyclase native de *Bordetella pertussis*. Il est ainsi possible d'insérer dans Vaxiclase des antigènes plus grands ou de multiples antigènes, comme dans le cas du vaccin multivalent HPV.

Tripler la capacité de portage du vecteur permet d'envisager des applications nouvelles telles que la réalisation de vaccins contre de nombreuses maladies dans de multiples indications.

Genticel a ainsi octroyé, en février 2015, une licence d'utilisation de sa plateforme technologique Vaxiclase à Serum Institute of India Ltd (SII), le plus important producteur de doses de vaccins au monde. Dans le cadre de cette licence, SII va évaluer la plateforme Vaxiclase pour le développement de vaccins prophylactiques acellulaires multivalents contenant notamment des antigènes de la coqueluche, pour les marchés émergents.

En contrepartie de l'accès et de l'utilisation de la plateforme Vaxiclase dans l'indication et les pays autorisés, Genticel pourrait percevoir jusqu'à 57 M USD de paiements initiaux et de paiements

d'étapes sur le développement et les ventes, ainsi que des redevances à un chiffre sur les ventes nettes. Les termes financiers détaillés de l'accord ne sont pas communiqués.

De plus, l'accord permet à Genticiel de bénéficier de toutes les améliorations de production que SIIIL pourrait apporter à la plateforme Vaxiclase. Compte tenu de l'expertise et des résultats de Serum Institute dans le domaine de la production de vaccins à grande échelle, cet accord représente une importante valeur stratégique pour Genticiel.

2.2.2 Ressources humaines

Au cours du 1^{er} semestre 2015, la Société a renforcé son équipe de direction et nommé Valérie Leroy au poste de directrice de la communication institutionnelle et des relations investisseurs. Elle dispose de plus de vingt-cinq ans d'expérience dans le marketing, la communication produit, institutionnelle et financière et le développement d'entreprise dans le domaine des technologies numériques et des sciences de la vie.

La Société emploie 34 personnes au 30 juin 2015.

2.2.3 Revenus

Il est rappelé que compte tenu de son stade de développement, la Société ne génère à ce jour aucun chiffre d'affaires récurrent.

La Société a conclu le 2 février 2015 un accord de licence avec l'entreprise pharmaceutique Serum Institute of India Ltd. (SIIIL) relatif à sa technologie Vaxiclase, dans le cadre de la mise au point par SIIIL de vaccins acellulaires et multivalents contenant notamment des antigènes contre la coqueluche.

En contrepartie de l'accès et de l'utilisation de la plateforme Vaxiclase dans l'indication autorisée, Genticiel pourrait percevoir jusqu'à 57 M USD de paiements initiaux et de paiements d'étapes sur le développement et les ventes en fonction de critères définis aux termes de l'accord, ainsi que des redevances à un chiffre sur les ventes nettes.

Un up-front de 100 K\$ (88 K€) a été facturé au titre de ce contrat sur le 1^e semestre 2015.

2.2.4 Charges opérationnelles

Le résultat opérationnel de la société qui s'établit à -5 761 K€ est conforme aux anticipations de la société.

L'accroissement des dépenses de Recherche et Développement par rapport au 1^{er} semestre 2014 (6 075 K€ versus 4 915 K€) est lié aux essais cliniques réalisés dans le cadre de la Phase 2.

L'augmentation de ces dépenses (+ 24 %) s'accompagne d'une hausse du produit lié au Crédit Impôt Recherche qui s'établit à 1 779 K€ au 30 juin 2015.

Les coûts administratifs s'établissent à 1 554 K€ sur le 1^{er} semestre 2015 soit une hausse de + 226 K€ par rapport au 1^{er} semestre 2014. Cette progression s'explique par une hausse des honoraires de 190 K€ en lien avec la cotation de la Société au cours du 1^{er} semestre 2014.

2.2.5 Résultat financier

Le résultat financier s'établit à 98 K€ sur le 1^{er} semestre 2015 soit une amélioration de 108 K€ par rapport 1^{er} semestre 2014. Cette hausse s'explique par les intérêts générés par le placement des fonds générés par l'introduction en bourse de la Société sur des comptes à terme et un contrat de capitalisation.

2.2.6 Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement au 30 juin 2015 ressort à 2 317 K€ contre 463 K€ au 30 juin 2014. L'accroissement du besoin en fonds de roulement est essentiellement dû à la hausse de créance de Crédit Impôt Recherche. Le remboursement de la créance avait été effectué au cours du 1^{er} semestre 2014 alors qu'il est attendu sur le 2^e semestre 2015 pour la créance relative à l'exercice 2014.

2.2.7 Trésorerie et placements liquides

La trésorerie (2 415 K€) et les placements liquides (22 749 K€) au 30 juin 2015 ressortent à 25 164 K€ contre 36 923 K€ au 30 juin 2014. Cette diminution s'explique essentiellement par la consommation de trésorerie liée aux efforts de recherche de la Société en conformité avec les anticipations de la Société.

2.3 Evolution et perspectives

Les moyens financiers dont la société dispose désormais lui permettent de mener le développement de son portefeuille de vaccins thérapeutiques destinés à éliminer, à un stade précoce, le virus du papillome humain (HPV), agent responsable du cancer du col de l'utérus.

En particulier, la société entend dans les trois années qui viennent et conformément au plan présenté dans le cadre de son introduction en bourse :

- Confirmer l'efficacité de ProCervix dans le cadre de la phase II en cours ;
- Préparer l'entrée de ProCervix en phase III clinique en:
 - conduisant une phase I aux USA
 - établissant le processus de production à l'échelle industrielle ('scale-up')
 - produisant les lots GMP à l'échelle industrielle destinés à la phase III
- Préparer l'entrée en phase I clinique pour l'année 2017 du Multivalent HPV, le 2^{ème} candidat vaccin thérapeutique de la société

Compte tenu du déroulement satisfaisant à ce jour de son programme HPV, la Société envisage, comme prévu, d'intensifier ses efforts en matière de développement de l'entreprise (Business Development) à partir du deuxième semestre 2015 pour bénéficier dès 2016 de nouvelles options stratégiques.

Ces efforts porteront non seulement sur le maintien des relations avec l'industrie pharmaceutique dans l'optique de partenariats sur les produits ou la plate-forme actuels, mais pourraient aussi, en fonction des opportunités qui se présenteraient, prendre la forme d'une diversification des portefeuilles de produits ou d'indications de la Société, par développement interne, co-développement ou acquisition.

Le financement de ces nouvelles options de développement dépendra des montants à investir au moment où les opportunités se présenteront. Le cas échéant, de nouveaux appels au marché pourraient être nécessaires, dont les modalités et les montants ne peuvent encore être définis, compte tenu du stade précoce de cette réflexion à ce jour (se référer au chapitre 4.1.4. Risques liés au développement commercial et stratégique de la Société du document de référence 2014 de la Société, enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 31 mars 2015 sous le numéro R.15-015).

2.4 Evènements survenus depuis la clôture du semestre

Juillet 2015 :

- La Société annonce que le Comité de Surveillance et de Suivi de l'essai (« Data and Safety Monitoring Board »), comité d'experts indépendants, a recommandé, sans aucun changement, la poursuite de l'étude de phase 2 de ProCervix (GTL001) chez les patientes infectées par HPV 16 et/ou 18.
- La Société annonce la nomination de Martin Koch, Directeur Administratif et Financier, au poste de Président du Directoire, en remplacement de Benedikt Timmerman durant sa période de convalescence.

Il est attendu que le mandat de M. Koch en tant que Président du Directoire soit étendu au-delà de son terme initial de 3 mois, le plus probablement jusqu'à la fin de l'année, afin de laisser à M. Timmerman le temps nécessaire pour terminer son programme de rééducation et pour être à nouveau en mesure de voyager de manière intensive, comme requis par cette fonction.

Septembre 2015 :

La Société annonce qu'un nouveau brevet n° 9 095 537 intitulé "Therapy of cancer based on targeting adaptive, innate and/or regulatory component of the immune response" a été accordé aux Etats-Unis. Ce brevet, pour lequel l'Institut Pasteur a octroyé à Genticel une licence exclusive, protège l'utilisation des vecteurs de délivrance d'antigènes CyaA de la Société dans le traitement du cancer.

2.5 Facteurs de risques et transactions entre parties liées

2.5.1 Facteurs de risques

Les facteurs de risque sont de même nature que ceux qui sont exposés au chapitre 4 « Facteurs de risque » du Document de référence 2014 et ne présentent pas d'évolution significative sur le 1^{er} semestre 2015.

La Société n'anticipe pas d'évolution de ces risques au cours du second semestre 2015.

2.5.2 Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont de même nature que celles présentées au chapitre 19 « Opérations avec des apparentés » du Document de référence 2014.

Aucune convention significative n'a été conclue avec un dirigeant ou un membre du conseil d'administration postérieurement à la date du Document de référence 2014.

3. COMPTES SEMESTRIELS RESUMES ETABLIS EN NORMES IFRS POUR LA PERIODE DE SIX MOIS CLOS LE 30 JUIN 2015

3.1 Etat de situation financière

GENTICEL		30/06/2015	31/12/2014	31/12/2014
Etat de situation financière		€	corrigé*	publié
Notes			€	€
ACTIF				
Immobilisations incorporelles	3	17 277	19 131	19 131
Immobilisations corporelles	4	136 784	94 863	94 863
Autres actifs financiers non courants	5	10 258 732	10 189 293	10 189 293
Total actifs non courants		10 412 793	10 303 287	10 303 287
Stocks	6	58 833	31 469	31 469
Autres créances	7	5 345 704	3 152 237	3 021 235
Actifs financiers courants	5	12 624 557	12 557 243	12 557 243
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	2 415 503	10 170 051	10 170 051
Total actifs courants		20 444 597	25 911 000	25 779 998
Total Actif		30 857 390	36 214 287	36 083 284
PASSIF				
Capitaux propres				
Capital	10	1 544 024	1 544 024	1 544 024
Primes d'émission et d'apport	10	48 112 032	48 112 032	48 112 032
Autres éléments du Résultat global	10	(89 882)	(117 555)	(117 555)
Réserves - part du groupe	10	(18 813 684)	(8 377 776)	(8 377 776)
Résultat - part du groupe	10	(5 662 767)	(10 972 219)	(10 666 547)
Capitaux propres, part du Groupe		25 089 722	30 188 505	30 494 177
Intérêts ne conférant pas le contrôle		-	-	-
Total des capitaux propres		25 089 722	30 188 505	30 494 177
Passifs non courants				
Engagements envers le personnel	13	384 702	379 718	379 718
Dettes financières non courantes	12	1 370 609	1 645 793	1 645 793
Passifs non courants		1 755 311	2 025 510	2 025 510
Passifs courants				
Dettes financières courantes	12	629 353	511 841	511 841
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14	2 598 055	2 703 349	2 266 675
Dettes fiscales et sociales	14	740 448	784 358	784 358
Autres créditeurs et dettes diverses	14	44 500	723	723
Passifs courants		4 012 357	4 000 271	3 563 597
Total Passif		30 857 390	36 214 287	36 083 284

*En application de la norme IAS 8 relative aux méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs, correction de l'erreur concernant l'évaluation des charges d'études et prestations.

Détail de la correction : constatation d'une provision complémentaire pour factures non parvenues de - 437 K€, et hausse concomitante du crédit impôt recherche de 131 K€ soit un impact net de - 306 K€ dans les comptes établis en normes IFRS au 31 décembre 2014.

3.2 Compte de résultat

GENTICEL		30/06/2015	30/06/2014	30/06/2014
Compte de résultat		6 mois	corrigé*	publié
Notes		€	6 mois	6 mois
			€	€
Chiffre d'affaires	15	-	-	-
Coûts des ventes		-	-	-
Marge brute		-	-	-
Autres revenus	15	88 371	-	-
Frais de recherche et développement net				
Frais de recherche et développement	16	(6 075 016)	(4 914 843)	(4 696 506)
Subvention	16	1 779 637	1 456 523	1 391 022
Frais généraux et administratifs	16	(1 554 160)	(1 328 241)	(1 328 241)
Résultat opérationnel		(5 761 168)	(4 786 561)	(4 633 725)
Charges financières	18	(34 477)	(36 723)	(36 723)
Produits financiers	18	132 878	26 874	26 874
Résultat avant impôts		(5 662 767)	(4 796 410)	(4 643 574)
Charge d'impôts		-	-	-
Résultat net		(5 662 767)	(4 796 410)	(4 643 574)
<i>Part du Groupe</i>		<i>(5 662 767)</i>	<i>(4 796 410)</i>	<i>(4 643 574)</i>
<i>Intérêts ne conférant pas le contrôle</i>		<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Résultat par action		30/06/2015	30/06/2014	30/06/2014
Notes				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		15 440 235	12 837 972	12 837 972
Résultat de base par action (€/action)	20	(0,37)	(0,37)	(0,36)
Résultat dilué par action (€/action)	20	(0,37)	(0,37)	(0,36)

*En application de la norme IAS 8 relative aux méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs, correction de l'erreur concernant l'évaluation des charges d'études et prestations.

Détail de la correction : constatation d'une provision complémentaire pour factures non parvenues de - 218 K€, et hausse concomitante du crédit impôt recherche de 66 K€ soit un impact net de - 152 K€ dans les comptes semestriels résumés clos au 30 juin 2014.

3.3 Etat du résultat global

GENTICEL - IFRS		30/06/2015	30/06/2014	30/06/2014
Etat du Résultat Global		6 mois	corrigé*	publié
Notes		€	6 mois	6 mois
			€	€
Bénéfice de l'exercice		(5 662 767)	(4 796 410)	(4 643 574)
Ecart actuariels		27 673	(47 227)	(47 227)
Eléments non recyclables en résultat		27 673	(47 227)	(47 227)
Eléments recyclables en résultat		-	-	-
Autres éléments du résultat global (net d'impôts)		27 673	(47 227)	(47 227)
Résultat Global		(5 635 094)	(4 843 637)	(4 690 801)
<i>Part du Groupe</i>		<i>(5 635 094)</i>	<i>(4 843 637)</i>	<i>(4 690 801)</i>
<i>Intérêts ne conférant pas le contrôle</i>		<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

*En application de la norme IAS 8 relative aux méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs, correction de l'erreur concernant l'évaluation des charges d'études et prestations.

3.4 Variation des capitaux propres

GENTICEL		Capital	Capital	Primes liées	Réserves et	Ecart de	Ecart	Capitaux	Intérêts	Capitaux
Variation des capitaux propres		Nombre		au capital	et	conversion	actuariels	propres part du	ne	propres
Notes		d'actions			résultat			Groupe	conférant	propres
			€	€	€	€	€	€	pas le	€
									contrôle	
Au 31 décembre 2013		9 694 339	969 434	11 219 831	(10 131 661)	-	(35 528)	2 022 076	-	2 022 076
Résultat au 30 juin 2014 corrigé* (six mois)					(4 796 410)			(4 796 410)		(4 796 410)
Autres éléments du résultat global							(47 227)	(47 227)		(47 227)
Résultat global			-	-	(4 796 410)	-	(47 227)	(4 843 637)	-	(4 843 637)
Emission d'actions	10	5 435 568	543 557	37 372 425	942 188			38 858 170		38 858 170
Conversion des obligations		155 164	15 516	1 210 279				1 225 795		1 225 795
Souscription de BSA				13 000				13 000		13 000
Contrat de liquidité					(169 077)			(169 077)		
Paiements en actions	11				265 134			265 134		265 134
Frais d'augmentation de capital	10			(2 944 403)				(2 944 403)		(2 944 403)
Au 30 juin 2014 (corrigé)*		15 285 071	1 528 507	46 871 132	(13 889 825)	-	(82 755)	34 427 059	-	34 427 059
Au 31 décembre 2014 (corrigé)*		15 440 235	1 544 024	48 112 032	(19 349 994)	-	(117 555)	30 188 506	-	30 188 506
Résultat au 30 juin 2015 (six mois)					(5 662 767)			(5 662 767)		(5 662 767)
Autres éléments du résultat global							27 673	27 673		27 673
Résultat global			-	-	(5 662 767)	-	27 673	(5 635 094)	-	(5 635 094)
Contrat de liquidité					29 722			29 722		
Paiements en actions	11				506 588			506 588		506 588
Au 30 juin 2015		15 440 235	1 544 024	48 112 032	(24 476 451)	-	(89 882)	25 089 722	-	25 089 722

*En application de la norme IAS 8 relative aux méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs, correction de l'erreur concernant l'évaluation des charges d'études et prestations.

3.5 Tableau des flux de trésorerie

GENTICEL - IFRS Tableau des flux de trésorerie		Notes	30/06/2015 6 mois €	30/06/2014 corrigé* 6 mois €	30/06/2014 publié 6 mois €
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles					
Résultat net					
(-) Elimination des amortissement des immobilisations incorporelles	3		(5 662 767)	(4 796 410)	(4 643 574)
(-) Elimination des amortissement des immobilisation corporelles	4		(1 854)	(4 299)	(4 299)
(-) Dotations provisions	13		(23 621)	(12 131)	(12 131)
(-) Charge liée aux paiements fondés sur des actions	11		(32 658)	(23 338)	(23 338)
(-) Subvention virée au résultat	12.2		(506 588)	(265 134)	(265 134)
(-) Intérêts capitalisés	12.3		-	42 221	42 221
(+) Intérêts sur placements	18		-	(18 105)	(18 105)
(-) Désactualisation des avances	12.2		132 516		
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts			(5 200 000)	(4 486 828)	(4 333 992)
(-) Variation du besoin en fonds de roulement (nette des dépréciations de créances clients et stocks)			(30 561)	(28 796)	(28 796)
			2 317 077	463 013	615 849
Flux de trésorerie générés par l'exploitation			(7 517 077)	(4 949 840)	(4 949 840)
Flux de trésorerie générés par l'investissement					
Acquisition d'immobilisations corporelles	4		(65 542)	(44 236)	(44 236)
Intérêts sur placements			16 304		
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			(49 238)	(44 236)	(44 236)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement					
Augmentation de capital nette des conversions en actions des obligations	10		-	38 858 170	38 858 170
Souscription de BSA & BSPCE	10		-	13 000	13 000
Frais relatifs à l'augmentation de capital	10		-	(2 944 403)	(2 944 403)
Emission d'emprunt obligataire convertible en actions	12.3		-	2 451 628	2 451 628
Remboursements d'emprunts et d'avances conditionnées	12.2		(188 240)	(100 000)	(100 000)
Autres flux de financement (variation du contrat de liquidité)				(200 000)	(200 000)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			(188 240)	38 078 395	38 078 395
Augmentation (Diminution de la trésorerie)			(7 754 555)	33 084 319	33 084 319
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture (y compris concours bancaires courants)	8		10 169 940	3 838 953	3 838 953
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture (y compris concours bancaires courants)	8		2 415 385	36 923 272	36 923 272
Augmentation (Diminution de la trésorerie)			(7 754 555)	33 084 319	33 084 319
			30/06/2015	30/06/2014 corrigé*	30/06/2014 publié
Trésorerie et équivalent de trésorerie	8		2 415 503	36 923 371	36 923 371
Concours bancaires courants	12		(118)	(99)	(99)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture (y compris concours bancaires courants)			2 415 385	36 923 272	36 923 272

*En application de la norme IAS 8 relative aux méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs, correction de l'erreur concernant l'évaluation des charges d'études et prestations.

3.6 Analyse détaillée de la variation du besoin de fond de roulement (BFR)

Détail de la variation du BFR	30/06/2015	30/06/2014 corrigé*	30/06/2014 publié
Autres actifs financiers non courants	(9 179)	17 400	17 400
Stocks (net des dépréciations de stocks)	27 364	-	-
Autres créances	2 193 467	(369 452)	(434 953)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 294	725 271	943 608
Dettes fiscales et sociales	43 910	91 713	91 713
Autres créditeurs et dettes diverses	(43 779)	(1 920)	(1 920)
Total des variations	2 317 077	463 013	615 849

*En application de la norme IAS 8 relative aux méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs, correction de l'erreur concernant l'évaluation des charges d'études et prestations.

3.7 Notes aux Etats financiers semestriels

(Sauf indication contraire les montants mentionnés dans cette annexe sont en euros.)

Note 1 : Information relative à la Société et à son activité

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes semestriels résumés établis en normes IFRS au 30 juin 2015.

Les états financiers semestriels de GENTICEL ont été arrêtés par le Directoire du 10 septembre 2015 et autorisés à la publication.

1.1 Information relative à la Société et à son activité

Créée en octobre 2001, la société GENTICEL (société anonyme de droit français) a pour objet social en France et à l'étranger : recherche, étude, développement, fabrication et diffusion de médicaments et produits médicamenteux et sanitaires dans le domaine de la santé humaine et animale.

Les recherches de GENTICEL se concentrent sur le développement de vaccins thérapeutiques (ProCervix et Multivalent HPV) pour les femmes infectées par le Papillomavirus Humain (« HPV ») à haut risque.

La Société GENTICEL est cotée sur le marché Euronext à Paris et Bruxelles depuis le 8 Avril 2014.

Adresse du siège social :

Prologue-Biotech - 516 Rue Pierre et Marie Curie - 31670 LABEGE

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 439 489 022 RCS de TOULOUSE

La Société GENTICEL est ci-après dénommée la « Société ».

1.2 Évènements marquants

1^{er} semestre 2015

Juin 2015 :

- La Société annonce que la Food and Drug Administration (FDA) a accordé l'autorisation (Investigational New Drug - IND) de réaliser un essai clinique de phase 1 pour ProCervix (GTL001) aux Etats-Unis chez des patientes affectées par HPV16 et/ou 18.
- La Société annonce des résultats positifs de preuve de concept préclinique pour GTL002, le nouveau candidat vaccin thérapeutique multivalent HPV issu de Vaxiclase, sa plateforme technologique propriétaire.

Avril 2015 :

- La Société présente les résultats prometteurs d'une nouvelle étude de pharmacologie in vivo sur son candidat-vaccin thérapeutique de phase 2, ProCervix (GTL001), au congrès annuel 2015 de l'American Association for Cancer Research (AACR).
- Nomination de Valérie Leroy au poste de directrice de la communication institutionnelle et des relations investisseurs.

Février 2015:

- Octroi d'une licence d'utilisation de la plateforme technologique Vaxiclase à Serum Institute of India pour des vaccins contre la Coqueluche. L'accord de licence, établi au stade préclinique, pourrait permettre à GENTICEL de percevoir jusqu'à 57 M USD de paiements initiaux et paiements d'étapes, ainsi que des redevances à un chiffre sur les ventes nettes.

Exercice clos le 31 décembre 2014

Novembre 2014:

- 1^{er} prix Biotech d'Avenir 2014 du « Deloitte Technology Fast 50 » ;
- Recrutement de la dernière patiente pour l'essai de Phase II RHEIA-VAC de ProCervix.

Septembre 2014:

- Nomination de Mary Tanner en qualité de nouveau membre indépendant du Conseil de Surveillance de GENTICEL

1^{er} semestre 2014:

- Afin de pouvoir financer ses différents projets de recherche et développement, l'accélération du développement de ses vaccins thérapeutiques, les besoins en fonds de roulement de la Société ainsi que le remboursement de tous ses engagements financiers, la Société s'est introduite en bourse sur le marché réglementé Euronext à Paris et à Bruxelles, compartiment C le 8 Avril 2014. Le produit brut total de l'émission s'élève à environ 34,7 M€ (y compris 0,2 M€ d'options de surallocations). 4 388 692 actions nouvelles ont été émises dans le cadre de l'offre.
- Emission d'un emprunt obligataire convertible en actions ordinaires sur le premier semestre 2014 pour un montant de 2 451 628 € (autorisation de l'AGE et contrat obligataire du 7 mars 2014). Ce dernier a été converti partiellement en mai 2014 pour un montant de 1 225 816 € avec la création de 155 164 actions puis en septembre 2014 pour un montant de 1 225 812€.

1.3 Évènements postérieurs à la clôture

Juillet 2015 :

- La Société annonce que le Comité de Surveillance et de Suivi de l'essai (« Data and Safety Monitoring Board »), comité d'experts indépendants, a recommandé, sans aucun changement, la poursuite de l'étude de phase 2 de ProCervix (GTL001) chez les patientes infectées par HPV 16 et/ou 18.
- La Société annonce la nomination de Martin Koch, Directeur Administratif et Financier, au poste de Président du Directoire, en remplacement de Benedikt Timmerman durant sa période de convalescence.

Il est attendu que le mandat de M. Koch en tant que Président du Directoire soit étendu au-delà de son terme initial de 3 mois, le plus probablement jusqu'à la fin de l'année, afin de laisser à M. Timmerman le temps nécessaire pour terminer son programme de rééducation et pour être à nouveau en mesure de voyager de manière intensive, comme requis par cette fonction.

Septembre 2015 :

La Société annonce qu'un nouveau brevet n° 9 095 537 intitulé "Therapy of cancer based on targeting adaptive, innate and/or regulatory component of the immune response" a été accordé aux Etats-Unis. Ce brevet, pour lequel l'Institut Pasteur a octroyé à Genticel une licence exclusive,

protège l'utilisation des vecteurs de délivrance d'antigènes CyaA de la Société dans le traitement du cancer.

Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers sont présentés en euros sauf indication contraire.

2.1 Principe d'établissement des comptes

Déclaration de conformité

La société GENTICEL a établi ses comptes conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Boards (IASB) et adoptées par l'Union Européenne à la date de préparation des états financiers, et ceci pour toutes les périodes présentées.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRIC).

Les principes et méthodes comptables et options retenues par la Société sont décrits ci-après. Dans certains cas, les normes IFRS laissent le choix entre l'application d'un traitement de référence ou d'un autre traitement autorisé.

Conformément aux dispositions du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers au 30 juin 2015 de GENTICEL ont été établis en conformité avec la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire" telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour la préparation des comptes. Ces notes doivent donc être complétées par la lecture des comptes IFRS de GENTICEL publiés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Principe de préparation des états financiers

Les comptes de la Société ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux dispositions édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Méthodes comptables

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2014, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour la société au 1^{er} janvier 2015 :

Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2015

La Société a appliqué les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivantes à compter de l'ouverture de l'exercice 2015 :

- IFRIC 21 – Taxes
- Amélioration des IFRS (cycle 2011 -2013)

Ces nouveaux textes publiés par l'IASB et adoptés par l'Union Européenne n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes de la Société.

Normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne mais non encore obligatoires pour les comptes semestriels 2015

- Amendement IAS 19 : Contribution des salariés
- Amélioration des IFRS (cycle 2010 -2012)

La Société est actuellement en cours d'appréciation des impacts consécutifs à la première application de ces nouveaux textes. Elle n'anticipe pas d'impact significatif sur ses états financiers.

2.2 Changement de méthode comptable

A l'exception des nouveaux textes identifiés ci-dessus, GENTICEL n'a pas procédé à des changements de méthodes comptables au cours du 1^e semestre 2015.

2.3 Utilisation de jugements et d'estimations

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes semestriels résumés, les principaux jugements effectués par la direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont les mêmes que ceux appliqués lors de l'élaboration des états financiers clos le 31 décembre 2014 à savoir :

- Attribution de bons de souscriptions d'actions ou de bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprises aux salariés, dirigeants et aux prestataires extérieurs (cf. note 11),
- Non reconnaissance des impôts différés actifs net des impôts différés passif (cf. note 19).

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Note 3 : Immobilisations incorporelles

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Montants en euros)	Brevets	Logiciels	Marques	Total
Etat de la situation financière au 31 décembre 2013	47 088	26 545	990	74 623
Acquisition	0	0	0	0
Cession	0	0	0	0
Transfert	0	0	0	0
Etat de la situation financière au 31 décembre 2014	47 088	26 545	990	74 623
Acquisition	0	0	0	0
Cession	0	0	0	0
Transfert	0	0	0	0
Etat de la situation financière au 30 juin 2015	47 088	26 545	990	74 623

AMORTISSEMENTS

Etat de la situation financière au 31 décembre 2013	27 962	19 885	0	47 847
Augmentation	2 741	4 904	0	7 645
Diminution	0	0	0	0
Etat de la situation financière au 31 décembre 2014	30 703	24 789	0	55 492
Augmentation	1 370	483	0	1 854
Diminution	0	0	0	0
Etat de la situation financière au 30 juin 2015	32 073	25 272	0	57 346

VALEURS NETTES COMPTABLES

Au 31 décembre 2013	19 126	6 660	990	26 776
Au 31 décembre 2014	16 385	1 756	990	19 131
Au 30 juin 2015	15 015	1 273	990	17 277

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur en application de la norme IAS 36.

Note 4 : Immobilisations corporelles

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Montants en euros)	Matériels et Outillages	Installations et agencements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	Total
Etat de la situation financière au 31 décembre 2013	501 493	130 319	95 962	727 774
Acquisition	8 092	39 700	25 409	73 201
Cession	0	0	-5 067	-5 067
Transfert	0	0	0	0
Etat de la situation financière au 31 décembre 2014	509 585	170 019	116 304	795 908
Acquisition	62 337	0	3 205	65 542
Cession	0	0	0	0
Transfert	0	0	0	0
Etat de la situation financière au 30 juin 2015	571 922	170 019	119 509	861 450

AMORTISSEMENTS

Etat de la situation financière au 31 décembre 2013	476 610	114 454	87 442	678 506
Augmentation	11 426	5 890	10 290	27 606
Diminution			-5 067	-5 067
Etat de la situation financière au 31 décembre 2014	488 036	120 344	92 665	701 045
Augmentation	13 610	4 255	5 756	23 621
Diminution	0	0	0	0
Etat de la situation financière au 30 juin 2015	501 646	124 599	98 421	724 666

VALEURS NETTES COMPTABLES

Au 31 décembre 2013	24 883	15 865	8 520	49 268
Au 31 décembre 2014	21 549	49 675	23 639	94 863
Au 30 juin 2015	70 277	45 420	21 088	136 784

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur en application de la norme IAS 36.

Note 5 : Autres actifs financiers

AUTRES ACTIFS FINANCIERS (Montants en euros)	30/06/2015	31/12/2014
Contrat de capitalisation	5 055 384	5 043 143
Dépôts à terme	5 069 167	5 032 511
Contrat de liquidité	116 781	87 058
Cautions	17 400	26 580
Total autres actifs financiers non courants	10 258 732	10 189 293
Dépôts à terme	12 624 557	12 557 243
Total actifs financiers courants	12 624 557	12 557 243

Les actifs financiers non courants sont constitués :

- d'un contrat de capitalisation souscrit le 18 août 2014 d'une valeur initiale de 5000 K€ souscrit auprès de Natixis Life (Luxembourg). Ce contrat comporte les caractéristiques suivantes :
 - placement sur le « fond euros » (placements diversifiés à dominantes obligataires) qui bénéficie en permanence d'une garantie en capital et valorise le contrat suivant

le principe de l'effet cliquet, à savoir que les intérêts attribués sont définitivement acquis,

- taux de rendement minimum garanti à hauteur de 2,25% net de frais jusqu'au 31 décembre 2015,
 - libre disposition des fonds à travers la possibilité de rachat total ou partiel à tout moment, soumis à des pénalités de rachat contractuelles les trois premières années : 2% du montant racheté les 12 premiers mois ; 1,5% du montant racheté du 13^{ème} au 24^{ème} mois ; 1% du montant racheté du 25^{ème} au 36^{ème} mois ; 0% au-delà
 - absence de contrainte juridique ou contractuelle de conservation ou de blocage des fonds (durée de détention non subie)
- d'un dépôt à terme souscrit en 2014 d'une valeur initiale de 5 000 K€ à échéance en 2017.
 - de réserve de trésorerie liée au contrat de liquidités ;
 - des cautions au titre des baux commerciaux pour les locations.

Les actifs financiers courants sont constitués de deux dépôts à terme de valeurs initiales respectives de 7 000 K€ et 5 500 K€, à échéance en juillet 2015. Ces deux dépôts à terme n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement à cette date d'échéance.

Note 6 : Stocks

Les stocks sont essentiellement constitués de produits, de consommables et d'en-cours inhérents aux travaux de recherche.

Note 7 : Autres créances

AUTRES CREANCES (Montants en euros)	30/06/2015	31/12/2014 corrigé
Crédit d'impôt recherche	4 510 477	2 731 090
Crédit d'impôt apprentissage	1 600	1 600
Crédit impôt compétitivité emploi ("CICE")	40 313	28 880
Taxe sur la valeur ajoutée	430 505	182 279
Avoirs à recevoir	14 892	29 467
Charges constatées d'avance	346 004	177 271
Divers	1 913	1 650
Total autres créances	5 345 704	3 152 237

(1) Crédit d'impôt recherche (« CIR »)

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche. Conformément aux principes décrits en Note 2.15, le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en moins des charges de recherche au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses de recherche éligibles.

Il est présenté en subvention au niveau de la catégorie des « Frais de recherche et développement ».

En l'absence de résultat imposable et compte tenu du statut de PME communautaire de la Société, la créance sur l'Etat relative au Crédit d'Impôt Recherche (« CIR ») est remboursable l'année suivant celle de sa constatation :

- CIR estimé pour le 1^e semestre 2015 : 1 779 387 €
- CIR 2014 : 2 731 090 €. Le remboursement du montant déclaré au titre de l'exercice 2014 (2 600 088 €) est prévu sur le 2^e semestre 2015.

(2) Crédit d'impôt compétitivité emploi (« CICE »)

Il peut faire l'objet d'un remboursement l'année suivant sa constatation compte tenu du statut de PME communautaire de la Société :

- CICE estimé pour le 1^e semestre 2015 : 11 433 €
- CICE 2014 : 28 880 €.

(3) Les créances de TVA sont relatives principalement à la TVA déductible ainsi qu'au remboursement de TVA demandé.

(4) Les charges constatées d'avance se rapportent à des charges courantes et correspondent pour l'essentiel à des dépenses d'études et d'assurances.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (Montants en euros)	30/06/2015	31/12/2014
Etudes et prestations	121 170	2 500
Assurances	133 441	123 081
Honoraires	10 000	0
Commissions	0	1 063
Locations	25 045	19 575
Maintenance	14 750	8 092
Divers	41 598	22 960
Total des charges constatées d'avance	346 004	177 271

Note 8 : Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE (Montants en euros)	30/06/2015	31/12/2014
Comptes bancaires	409 163	2 948 949
Dépôts à terme	0	702 662
SICAV monétaires	2 006 340	6 518 440
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	2 415 503	10 170 051

Les SICAV monétaires répondent à la politique de placement de la Société, qui requiert que les fonds dans lesquels les investissements sont réalisés soient très liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie.

Note 9 : Actifs et passifs financiers et effets sur le résultat

Les actifs et passifs de la Société sont évalués de la manière suivante pour les périodes présentées :

(Montants en euros)	30/06/2015		Valeur - état de situation financière selon IAS 39		
	Valeur Etat de Situation financière	Juste Valeur	Juste-valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Actifs financiers non courants	10 258 732	10 258 732	10 124 551	134 181	
Autres créances	5 345 704	5 345 704		5 345 704	
Actifs financiers courants	12 624 557	12 624 557	12 624 557		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 415 503	2 415 503	2 006 340	409 163	
Total actifs	30 644 496	30 644 496	24 755 447	5 889 048	0
Dettes financières courantes	629 353	629 353			629 353
Dettes financières non courantes	1 370 609	1 370 609			1 370 609
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 598 055	2 598 055			2 598 055
Autre créditeurs et dettes diverses	44 500	44 500			44 500
Total passifs	4 642 517	4 642 517	24 755 447	5 889 048	4 642 517

(Montants en euros)	31/12/2014 corrigé		Valeur - état de situation financière selon IAS 39		
	Valeur Etat de Situation financière	Juste Valeur	Juste-valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Actifs financiers non courants	10 189 293	10 189 293	10 075 654	113 639	
Autres créances	3 152 237	3 152 237		3 152 237	
Actifs financiers courants	12 557 243	12 557 243	12 557 243		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 170 051	10 170 051	7 221 102	2 948 949	
Total actifs	36 068 824	36 068 824	29 853 998	6 214 825	0
Dettes financières courantes	511 841	511 841			511 841
Dettes financières non courantes	1 645 793	1 645 793			1 645 793
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 703 349	2 703 349			2 703 349
Autre créditeurs et dettes diverses	723	723			723
Total passifs	4 861 706	4 861 706	0	0	4 861 706

(Montants en euros)	Impacts compte de résultat au 30 juin 2015		Impacts compte de résultat au 30 juin 2014	
	Intérêts	Variation de juste valeur	Intérêts	Variation de juste valeur
Actifs				
Actifs en juste valeur par résultat		116 210		
Prêts et créances				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		(374)		3 547
Passifs				
Passifs évalués au coût amorti : composante "dette" des obligations convertibles				
Passifs évalués au coût amorti : avances	30 561		28 796	

Note 10 : Capital

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	30/06/2015	31/12/2014
Capital (en euros)	1 544 024	1 544 024
Nombre d'actions	15 440 235	15 440 235
dont Actions ordinaires	15 440 235	15 440 235
Valeur nominale (en euros)	0,10 €	0,10 €

Capital émis

Le capital social est fixé à la somme de 1 544 024 €. Il est divisé en 15 440 235 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,10 €.

Ce nombre s'entend hors Bons de Souscription d'Actions (« BSA »), et Bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprises (« BSPCE ») octroyés à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société et non encore exercés.

Distribution de dividendes

La société n'a procédé à aucune distribution de dividendes sur le 1^{er} semestre 2015.

Gestion du capital

La politique de la Société consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et de soutenir le développement futur de l'activité.

A ce titre, un contrat de liquidité a été signé le 18 avril 2014 avec la Banque Oddo et Cie afin de limiter la volatilité « intra-day » de l'action Genticel. La Société a confié 200 000 € à cet établissement afin que ce dernier prenne des positions à l'achat comme à la vente sur les actions de la Société. La part du contrat investie en actions propres de la Société est comptabilisée en diminution des capitaux propres de la Société pour leurs coûts d'acquisition.

Au 30 juin 2015, 13 601 actions propres ont été comptabilisées en déduction des capitaux propres. Les résultats de cession relatifs aux transactions sur ces actions sont également inscrits en capitaux propres.

Note 11 : Bons de souscriptions d'actions et bons de souscriptions d'actions de parts de créateurs d'entreprise

Bons de souscriptions d'actions émis au profit d'investisseurs financiers

La Société a émis 133 334 bons de souscriptions d'actions au profit d'investisseurs en juillet 2008 (durée d'exercice : 10 ans).

Les BSA émis au profit d'investisseurs financiers sont traités comme des instruments de capitaux propres.

Evolution des BSA investisseurs	Nombre de bons en circulation					Nombre d'actions pouvant être souscrites
	31/12/2014	Attribués	Exercés	Caducs	30/06/2015	
BSA autres investisseurs	133 334				133 334	133 334
Total	133 334	0	0	0	133 334	133 334

Bons de souscriptions d'actions (« BSA ») émis au profit de membres du Conseil de Surveillance, membres du Directoire et consultants.

Le tableau ci-dessous récapitule les données relatives aux plans d'options émis ainsi que les hypothèses retenues pour la valorisation selon IFRS 2 :

Type	Date d'attribution	Caractéristiques des plans			Hypothèses retenues		
		Nombre total de bons attribués	Durée d'exercice	Prix d'exercice	Volatilité	Taux sans risque	Valorisation totale IFRS2 initiale (Black&Scholes)
BSA 10/2008	Directoire du 24/10/2008	30 800	10 ans	3,00 €	64,23%	7,03%	60 225 €
BSA 02/2010	Directoire du 14/02/2010	155 200	10 ans	3,00 €	55,14%	3,58%	257 630 €
BSA 12/2013	Directoire du 20/12/2013	116 000	10 ans	4,00 €	54,27%	2,09%	220 552 €
BSA 09/2014	Directoire du 12/09/2014	35 000	10 ans	5,79 €	50,03%	0,50%	72 228 €

Type	Date d'attribution	Nombre de bons en circulation					Nombre d'actions pouvant être souscrites
		31/12/2014	Attribués	Exercés	Caducs	30/06/2015	
BSA 10/2008	Directoire du 24/10/2008	30 800				30 800	30 800
BSA 02/2010	Directoire du 14/02/2010	155 200				155 200	155 200
BSA 12/2013	Directoire du 20/12/2013	116 000				116 000	116 000
BSA 09/2014	Directoire du 12/09/2014	35 000				35 000	35 000
Total		337 000	0	0	0	337 000	337 000

Les BSA pourront être exercés par leur titulaire à compter de la date d'attribution par le directoire, à hauteur de 1/3 des bons attribués au titulaire par an.

Bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprises (« BSPCE ») émis au profit des salariés et membres du Directoire.

Le tableau ci-dessous récapitule les données relatives aux plans d'options émis ainsi que les hypothèses retenues pour la valorisation selon IFRS 2 :

Type	Date d'attribution	Caractéristiques des plans			Hypothèses retenues		
		Nombre total de bons attribués	Durée d'exercice	Prix d'exercice	Volatilité	Taux sans risque	Valorisation totale IFRS2 initiale (Black&Scholes)
BSPCE 11/2005		24 200	10 ans	2,90 €	72,00%	3,49%	47 916 €
BSPCE 02/2007		28 000	10 ans	2,90 €	48,70%	4,27%	44 800 €
BSPCE 04/2009	Directoire du 09/04/2009	88 460	10 ans	3,00 €	58,70%	5,22%	159 279 €
BSPCE 12/2010	Directoire du 17/12/2010	217 400	10 ans	3,00 €	55,10%	3,73%	342 701 €
BSPCE 09/2011	Directoire du 30/09/2011	13 500	10 ans	3,00 €	56,80%	3,83%	23 013 €
BSPCE 06/2012	AG du 26/06/2012	13 000	10 ans	3,00 €	59,30%	2,34%	22 161 €
BSPCE 12/2012	Directoire du 11/12/2012	11 750	10 ans	3,00 €	59,30%	1,42%	18 943 €
BSPCE 02/2013	Directoire du 15/02/2013	19 320	10 ans	3,00 €	54,30%	1,68%	31 148 €
BSPCE 12/2013	Directoire du 20/12/2013	121 314	10 ans	4,00 €	54,30%	2,09%	252 492 €
BSPCE 05/2014	Directoire du 14/05/2014	481 491	10 ans	6,77 €	54,92%	0,81%	1 592 683 €
BSPCE 12/2014	Directoire du 9/12/2014	7 590	10 ans	5,66 €	50,03%	0,30%	20 918 €
BSPCE 04/2015	Directoire du 23/04/2015	5 059	10 ans	6,93 €	47,98%	-0,02%	15 636 €

Type	Date d'attribution	Nombre de bons en circulation					Nombre d'actions pouvant être souscrites
		31/12/2014	Attribués	Exercés	Caducs	30/06/2015	
BSPCE 11/2005		24 200				24 200	24 200
BSPCE 02/2007		28 000				28 000	28 000
BSPCE 04/2009	Directoire du 09/04/2009	88 460				88 460	88 460
BSPCE 12/2010	Directoire du 17/12/2010	188 500				188 500	188 500
BSPCE 09/2011	Directoire du 30/09/2011	13 500				13 500	13 500
BSPCE 06/2012	AG du 26/06/2012	13 000				13 000	13 000
BSPCE 12/2012	Directoire du 11/12/2012	11 750				11 750	11 750
BSPCE 02/2013	Directoire du 15/02/2013	19 320				19 320	19 320
BSPCE 12/2013	Directoire du 20/12/2013	120 194				120 194	120 194
BSPCE 05/2014	Directoire du 14/05/2014	476 431				476 431	476 431
BSPCE 12/2014	Directoire du 9/12/2014	7 590				7 590	7 590
BSPCE 04/2015	Directoire du 23/04/2015	0	5 059			5 059	5 059
Total		990 945	5 059	0	0	996 004	996 004

Les BSPCE pourront être exercés par leur titulaire à compter de la date d'attribution par le Directoire, à hauteur de 1/3 des bons attribués au titulaire par an.

Modalités d'évaluation des BSA et BSPCE

La juste valeur des options a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black & Scholes. Les modalités d'évaluation retenues pour estimer la juste valeur des options sont précisées ci-après :

- Le prix de l'action retenu est égal au prix de souscription des investisseurs ou par référence à des valorisations internes ;

- Le taux sans risque est déterminé à partir de la durée de vie moyenne des instruments ;
- La volatilité a été déterminée sur la base d'un échantillon de sociétés cotées du secteur des biotechnologies, à la date de souscription des instruments et sur une période équivalente à la durée de vie de l'option.

Charge IFRS comptabilisée au titre du 1^{er} semestre 2014 et du 1^{er} semestre 2015

Type	30/06/2014				30/06/2015			
	Coût probabilisé du plan à date	Charge cumulée à l'ouverture	Charge de la période	Charge cumulée à date	Coût probabilisé du plan à date	Charge cumulée à l'ouverture	Charge de la période	Charge cumulée à date
BSA 10/2008	60 225 €	60 225 €		60 225 €	60 225 €	60 225 €		60 225 €
BSA 02/2010	257 630 €	257 630 €		257 630 €	257 630 €	257 630 €		257 630 €
BSA 12/2013	220 552 €	4 070 €	66 962 €	71 032 €	220 552 €	136 681 €	30 405 €	167 086 €
BSA 09/2014					72 228 €	13 322 €	21 921 €	35 243 €
Total	538 407 €	321 924 €	66 962 €	388 886 €	610 635 €	467 857 €	52 327 €	520 185 €

Type	30/06/2014				30/06/2015			
	Coût probabilisé du plan à date	Charge cumulée à l'ouverture	Charge de la période	Charge cumulée à date	Coût probabilisé du plan à date	Charge cumulée à l'ouverture	Charge de la période	Charge cumulée à date
BSPCE 11/2005	47 916 €	47 916 €		47 916 €	47 916 €	47 916 €		47 916 €
BSPCE 02/2007	44 800 €	44 800 €		44 800 €	44 800 €	44 800 €		44 800 €
BSPCE 04/2009	159 279 €	159 279 €		159 279 €	159 279 €	159 279 €		159 279 €
BSPCE 12/2010	342 701 €	342 701 €		342 701 €	342 701 €	342 701 €		342 701 €
BSPCE 09/2011	23 013 €	20 239 €	1 083 €	21 322 €	23 013 €	23 013 €		23 013 €
BSPCE 06/2012	22 161 €	16 713 €	3 022 €	19 735 €	22 161 €	20 967 €	1 194 €	22 161 €
BSPCE 12/2012	18 943 €	11 865 €	2 618 €	14 483 €	18 943 €	16 954 €	1 044 €	17 998 €
BSPCE 02/2013	31 148 €	15 726 €	5 114 €	20 840 €	31 148 €	24 646 €	3 085 €	27 731 €
BSPCE 12/2013	188 635 €	3 423 €	56 536 €	59 959 €	250 192 €	152 786 €	33 392 €	186 178 €
BSPCE 05/2014	1 544 540 €		129 798 €	129 798 €	1 588 981 €	607 574 €	407 862 €	1 015 436 €
BSPCE 12/2014					20 918 €	730 €	6 003 €	6 733 €
BSPCE 04/2015					15 636 €	0 €	1 683 €	1 683 €
Total	2 423 137 €	662 663 €	198 171 €	860 834 €	2 565 688 €	1 441 366 €	454 262 €	1 895 628 €

Note 12 : Emprunts et dettes financières

DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES (montants en euros)	30/06/2015	31/12/2014
Avance remboursable	1 370 609	1 645 792
Dettes financières non courantes	1 370 609	1 645 792
Concours bancaires courants	118	111
Emprunt obligataire - composante dettes	27 410	27 410
Avances remboursables	601 825	484 321
Dettes financières courantes	629 353	511 842
Total dettes financières	1 999 962	2 157 634

Ventilation des dettes financières par échéance

Les échéances des dettes financières s'analysent comme suit au cours des exercices présentés :

DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES (montant en euros)	30/06/2015			
	Montant brut	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Concours bancaires courants	118	118		
Avances remboursables	1 972 434	601 825	1 370 609	
Emprunt obligataire - composante dettes	27 410	27 410		
Total dettes financières	1 999 962	629 353	1 370 609	0
<i>Dettes financières courantes</i>	629 353			
<i>Dettes financières non courantes</i>	1 370 609			

DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES (montants en euros)	31/12/2014			
	Montant brut	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Concours bancaires courants	111	111		
Avances remboursables	2 130 113	484 321	1 645 792	
Emprunt obligataire - composante dettes	27 410	27 410		
Total dettes financières	2 157 634	511 842	1 645 792	0
<i>Dettes financières courantes</i>	511 842			
<i>Dettes financières non courantes</i>	1 645 792			

12.1 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

La Société n'a pas souscrit d'emprunt auprès des établissements de crédit au cours du 1^{er} semestre 2015.

12.2 Avances remboursables

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des avances remboursables :

EVOLUTION DES AVANCES REMBOURSABLES (Montant en euros)	Avances remboursables			Total
	OSEO 2 - HPV	OSEO 3 - ProCervix	OSEO 4 - Magenta	
Au 31 décembre 2013	1 298 569	311 005	104 393	1 713 967
(+) Encaissement		481 663	220 679	830 874
(-) Remboursement	-250 000	-38 240		-288 240
Subventions		-48 030	-6 870	-54 901
Charges financières	43 801	11 982	1 161	56 944
(+/-) Autres mouvements				-128 532
Au 31 décembre 2014	1 092 371	718 380	319 363	2 130 113
(+) Encaissement				0
(-) Remboursement	-150 000	-38 240		-188 240
Subventions				0
Charges financières	19 000	10 447	1 114	30 561
(+/-) Autres mouvements				0
Au 30 juin 2015	961 370	690 587	320 477	1 972 434

Ventilation des avances remboursables par date d'échéance

	Avances remboursables			Total
	OSEO 2 - HPV	OSEO 3 - ProCervix	OSEO 4 - Magenta	
Au 31 décembre 2014	1 092 371	718 380	319 363	2 130 113
Part à moins d'un an	390 414	93 907		484 321
Part d'un an à 5 ans	701 957	624 473	319 363	1 645 792
Part à plus de 5 ans				
Au 30 juin 2015	961 370	690 587	320 477	1 972 434
Part à moins d'un an	489 004	112 822		601 825
Part d'un an à 5 ans	472 366	577 765	320 477	1 370 609
Part à plus de 5 ans				

La Société n'a pas obtenu de nouvelle avance remboursable au cours du 1^{er} semestre 2015 ni reçu de versements complémentaires au titre des avances existantes.

12.3 Emprunts obligataires convertibles

La Société n'a pas conclu de nouveaux emprunts obligataires au cours du 1^{er} semestre 2015.

Note 13 : Engagements envers le personnel

Les engagements envers le personnel sont constitués de la provision pour indemnités de fin de carrière, évaluée sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable, à savoir la convention collective de l'Industrie Pharmaceutique.

Cet engagement concerne uniquement les salariés relevant du droit français. Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

HYPOTHESES ACTUARIELLES	30/06/2015	31/12/2014
Age de départ à la retraite	Départ volontaire entre 65 et 67 ans	
Conventions collectives	Industrie Pharmaceutique	
Taux d'actualisation (IBOXX Corporates AA)	2,06%	1,49%
Table de mortalité	INSEE 2012	INSEE 2012
Taux de revalorisation des salaires	2,50%	2,50%
Taux de turn-over	Moyen	Moyen
Taux de charges sociales		
Cadres	44%	44%
Employés	42%	42%
Techniciens	39%	45%

La provision pour engagement de retraite a évolué de la façon suivante :

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL (Montants en euros)	Indemnités de départ en retraite
Au 31 décembre 2013	251 015
Coûts des services passés	39 145
Coûts financiers	7 530
Ecarts actuariels	82 027
Au 31 décembre 2014	379 717
Coûts des services passés	29 829
Coûts financiers	2 829
Ecarts actuariels	-27 673
Au 30 juin 2015	384 702

Note 14 : Fournisseurs et autres passifs courants

14.1. Fournisseurs et comptes rattachés

Sur les fournisseurs et comptes rattachés, aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants n'étaient pas à échéance à plus d'un an à la fin de chaque exercice en question.

DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES (Montants en euros)	30/06/2015	31/12/2014 corrigé
Dettes fournisseurs	1 123 180	1 185 509
Factures non parvenues	1 474 875	1 517 840
Total dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 598 055	2 703 349

14.2 Dettes fiscales et sociales

DETTES FISCALES ET SOCIALES (Montants en euros)	30/06/2015	31/12/2014
Personnel et comptes rattachés	348 956	402 091
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	368 581	360 295
Autres impôts, taxes et versements assimilés	22 912	21 972
Total dettes fiscales et sociales	740 449	784 358

14.3 Autres passifs courants

AUTRES PASSIFS COURANTS (Montants en euros)	30/06/2015	31/12/2014
Rémunération et jetons de présence dus aux membres du Conseil de Surveillance	40 700	-
Divers	3 800	723
Total autres passifs courants	44 500	723

Note 15 : Chiffre d'affaires et autres revenus

AUTRES REVENUS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE (Montants en euros)	30/06/2015	30/06/2014
France	0	0
Inde	88 371	0
Total autres revenus	88 371	0

La Société a conclu le 2 février 2015 un accord de licence avec l'entreprise pharmaceutique Serum Institute of India Ltd. (SIIL) relatif à sa technologie Vaxiclase, dans le cadre de la mise au point par SIIL de vaccins acellulaires et multivalents contenant notamment des antigènes contre la coqueluche.

En contrepartie de l'accès et de l'utilisation de la plateforme Vaxiclase dans l'indication autorisée, Genticel pourrait percevoir jusqu'à 57 M USD de paiements initiaux et de paiements d'étapes sur le développement et les ventes en fonction de critères définis aux termes de l'accord, ainsi que des redevances à un chiffre sur les ventes nettes.

Un up-front de 100 K\$ (88 K€) a été facturé au titre de ce contrat sur le 1^e semestre 2015.

16.1 Recherche et Développement

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (Montants en euros)	30/06/2015	30/06/2014 corrigé
Matières premières et consommations	-76 577	-79 878
Etudes et prestations	-3 840 297	-3 157 161
Entretien et réparation	-46 970	-28 649
Publicité	-7 666	-11 055
Déplacements, missions et réceptions	-55 436	-45 203
Autres services extérieurs	-17 089	-14 827
Charges de personnel	-1 448 521	-1 247 455
Redevances et brevets	-217 754	-176 454
Amortissements des immobilisations	-1 370	-1 371
Paiements fondés sur des actions	-363 336	-152 790
Frais de Recherche et Développement	-6 075 016	-4 914 843
Crédit d'impôt recherche	1 779 387	1 414 302
Subventions	250	42 221
Subventions	1 779 637	1 456 523

Les dépenses de recherche et développement sont relatives aux développements des vaccins thérapeutiques.

La subvention constatée au titre du 1^e semestre 2014 était relative à la subvention OSEO Magenta. Aucune subvention n'a été constatée au 30 juin 2015 compte tenu du stade d'avancement du projet.

16.2 Frais généraux et administratifs

COÛTS ADMINISTRATIFS (Montants en euros)	30/06/2015	30/06/2014
Locations mobilières et immobilières	-90 587	-69 745
Entretien et réparation	-26 279	-25 967
Assurances	-49 493	-53 094
Honoraires, juridique et prop.	-492 794	-303 221
Publicité	-72 350	-27 025
Déplacements, missions et réceptions	-106 434	-79 478
Autres services extérieurs	-114 734	-43 589
Impôts et taxes	-31 856	-18 529
Charges de personnel	-352 277	-325 280
Frais relatifs à l'introduction en bourse	0	-210 911
Jetons de présence	-50 000	-44 000
Amortissements des immobilisations	-24 105	-15 058
Paiements fondés sur des actions	-143 252	-112 343
Coûts Administratifs	-1 554 160	-1 328 241

Note 17 : Effectifs

Les effectifs de la Société GENTICEL au cours des périodes présentées sont les suivants :

EFFECTIFS	30/06/2015 (6 mois)	30/06/2014 (6 mois)
Cadres	24,6	22,6
Employés	8,0	9,1
Total effectifs moyens	32,6	31,7

Note 18 : Produits et charges financiers, nets

PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS (Montants en euros)	30/06/2015	30/06/2014
Autres charges financières	-30 561	-36 150
Autres produits financiers	132 516	26 742
(Pertes) et gains de change	-3 554	-441
Total produits et charges financiers	98 401	-9 849

Les autres charges financières sont constituées essentiellement de l'effet de la désactualisation des avances remboursables.

Les autres produits financiers sont principalement constitués des intérêts sur comptes à terme et autres placements.

Note 19 : Impôts sur les bénéfices

Sur la base des mêmes règles que celles du 31 décembre 2014, la Société n'a pas reconnu d'impôts différés actif au 30 juin 2015.

Au 31 décembre 2014, le montant des déficits fiscaux indéfiniment reportables dont dispose la Société s'établit à 50 783 K€.

Note 20 : Résultat par action

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, BSPCE et obligations) sont considérés comme anti dilutifs car ils induisent une augmentation du résultat par action. Ainsi le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

RESULTAT DE BASE PAR ACTION (Montants en euros)	30/06/2015	30/06/2014 corrigé	30/06/2014 publié
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	15 440 235	12 837 972	12 837 972
Résultat net de la période	(5 662 767)	(4 796 410)	(4 643 574)
Résultat de base par action (€/action)	(0,37)	(0,37)	(0,36)
Résultat dilué par action (€/action)	(0,37)	(0,37)	(0,36)

La Société dispose au 30 juin 2015 des instruments dilutifs suivants :

- 133 334 Bons de souscriptions d'actions au profit d'investisseurs (voir Note 11) ;
- 337 000 Bons de souscriptions d'actions au profit de membres du Conseil de Surveillance et consultants (voir Note 11) ;
- 996 004 Bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprises (voir Note 11).

Note 21 : Parties liées

La Société a identifié comme parties liées les membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et les actionnaires.

21.1 Rémunérations des mandataires sociaux

Aucun avantage postérieur à l'emploi n'est octroyé aux membres du conseil de surveillance et aux membres du directoire.

Les rémunérations dues aux membres du conseil de surveillance et aux membres du directoire s'analysent de la façon suivante (en euros) :

Rémunération des mandataires sociaux (en euros)	30/06/2015	30/06/2014
Rémunérations fixes dues	370 936	212 375
Rémunérations variables dues	81 492	162 781
Avantages en nature	11 477	2 712
Jetons de présence	50 000	30 000
Paiements fondés sur des actions	411 140	192 477
Honoraires de conseils	34 425	30 000
TOTAL	959 470	630 345

Les modalités d'allocation des parts variables sont établies en fonction de critères de performances. Les modalités d'évaluation de l'avantage relatif à des paiements fondés sur des actions sont présentées en Note 11.

21.2 Contrats de consultants

La Société a conclu des Contrats de consultants avec deux des membres du Conseil de surveillance :

- Contrat de consultant avec M. Hercend (Président du Conseil de Surveillance), ayant engendré une facturation totale de 30 000 € HT au titre du 1^{er} semestre 2015 ;

- Contrat de consultant avec M. Hoch (Membre du Conseil de Surveillance), ayant engendré une facturation totale de 4 000 € HT et 425 € de débours au titre du 1^{er} semestre 2015.

Note 22 : Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan existants au 31 décembre 2014 n'ont pas changé de façon significative sur la période.

4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE – PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2015 AU 30 JUIN 2015



100 Rue de Courcelles
75 017 Paris
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris



8 Chemin de la Terrasse
31 500 Toulouse
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Toulouse

GENTICEL

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1 547 578,30 EUROS

Siège social :

516 Rue Pierre et Marie Curie

31 670 LABEGE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels résumés de la société GENTICEL, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels résumés.

Paris et Toulouse, le 21 septembre 2015

Les commissaires aux comptes

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International

SYGNATURES

Laurent Bouby

Laure Mulin

Associé

Associée